

COLLEGE PRIVÉ SAINT-LOUIS

ETABLISSEMENT CATHOLIQUE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉTAT

FICHE D'URGENCE



A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL LE JOUR DE LA RENTRÉE

ANNÉE SCOLAIRE 2017 - 2018

NOM..... Classe

Prénom..... Date de naissance.....

N° de Sécurité Sociale du représentant légal.....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veillez faciliter notre tâche en nous donnant des numéros de téléphone.

Soulignez la personne à joindre en priorité.

☎ du domicile

☎ du travail du père Portable : 06 - - - -

☎ du travail de la mère Portable : 06 - - - -

Nom et ☎ d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

Date du dernier rappel de Vaccin antitétanique : (rappel nécessaire tous les 5 ans)

En cas d'urgence, l'établissement doit alerter le « centre 15 ». Seul le SAMU est habilité à réguler à distance la prise en charge médicale d'une personne en détresse. En dehors du SMUR, les élèves dont l'état le nécessite seront évacués vers une structure de soins par une ambulance.

La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné de sa famille.

Observations particulières , que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement :
allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre etc ...

NOM et adresse du médecin traitant

Téléphone

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous, soussignés, Monsieur et Madame,
autorisons l'anesthésie de notre fils/fille, au cas où, victime d'un accident ou d'une
maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

A le

Signature des parents

N.B. : Une photocopie de cette feuille peut être faite pour faciliter le travail des services de secours.